



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 08 août 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Monsieur le Maire de Valmont
Mairie de Valmont
1 rue de la Mairie
57730 valmont

Affaire suivie par
liborio.ciccarello@moselle.gouv.fr
03 87 34 34 12

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la gestion des eaux pluviales lotissement « La Pépinière »

Réf : LC\Dossiers instruits_en cours\EP\Valmont lotissement la Pépinière

P.J : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Gestion des eaux pluviales Lotissement « La Pépinière » commune de Valmont**
Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2019-00298

Ce dossier a été déposé par : BIG Promotion Imoclaire, 3 place Raymond Mondon 57000 Metz

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n° 57-2019-00298** en date du 11 juin 2019, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

À l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'V. Antoine-Potier', written over a horizontal line.

Valérie ANTOINE-POTIER